

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 janvier 2019

FONDS D'INDEMNISATION CHLORDÉCONE PARAQUAT GUADELOUPE MARTINIQUE -
(N° 1543)

AMENDEMENT

N° AS13

présenté par

M. Serville, Mme Bello, M. Bruneel, M. Brotherson, Mme Buffet, M. Dharréville, M. Chassaigne,
Mme Faucillon, M. Dufrène, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor,
M. Fabien Roussel, M. Peu et M. Wulfranc

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.